

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2015



SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ET RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	7
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	9
3. STOCKS	10
4. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	10
5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS	10
6. CAPITAL	11
7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
8. DETTES FINANCIERES	11
9. DETTES NON FINANCIERES	12
10. RESULTAT FINANCIER	12
11. IMPOTS SUR LES BENEFICES	13
12. CHIFFRE D'AFFAIRES	13
13. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	13
14. EVENEMENTS POSTERIEURS	14

BILAN

(en milliers d'euros)

Actif	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Ecarts d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles		3 425	3 425
Immobilisations corporelles		30	35
Immobilisations financières		275	196
Actif immobilisé		3 730	3 656
Stocks et en-cours	3	335	306
Clients et comptes rattachés	4	14 956	16 164
Impôts différés actif		1 834	72
Autres créances et comptes de régularisation	4	4 764	3 249
Disponibilités	5	1 281	1 096
Actif circulant		23 170	20 887
Total de l'actif		26 900	24 543

Passif	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Capital	6	1 623	1 554
Primes d'émission		697	683
Réserves consolidées		3 331	1 770
Résultat consolidé		345	1 632
Capitaux propres		5 996	5 639
Intérêts minoritaires		1 433	-
Provisions	7	732	767
Emprunts et dettes diverses	8	4 298	179
Impôts différés passif		3 523	1 462
Fournisseurs et comptes rattachés	9	4 957	11 081
Autres dettes et comptes de régularisation	9	5 961	5 415
Dettes		18 739	18 137
Total du passif		26 900	24 543

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires	12	17 086	2 506
Autres consommations externes		(15 443)	(1 764)
Charges de personnel		(1 019)	(876)
Impôts et taxes		(34)	(21)
Dotations nettes aux amortissements		(6)	(5)
Dotations nettes aux provisions		36	242
Autres produits et charges opérationnels		336	333
Résultat opérationnel (1)		956	416
Résultat financier	10	(59)	7
Résultat courant des sociétés intégrées		897	423
Impôts sur les résultats	11	(299)	39
Résultat net des sociétés intégrées		599	463
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		599	463
Résultat des minoritaires		254	-
Résultat net part du Groupe		345	463
Nombre d'actions avant dilution		4 918 540	4 355 697
Résultat net par action (en euros)		0,07	0,11
Nombre d'actions après dilution		6 973 540	6 455 697
Résultat net dilué par actions (en euros)		0,05	0,07
EBITDA		927	179

(1) Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation retraité des éléments exceptionnels concernant l'exploitation.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Nombre d'Actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation au 31 décembre 2013	4 315 455	1 438	682	723	1 154	3 998	-	3 998
Augmentation de capital	392 311	115	1	(115)	-	1	-	1
Affectation du résultat	-	-	-	1 154	(1 154)	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 632	1 632	-	1 632
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	8	-	8	-	8
Situation au 31 décembre 2014	4 707 766	1 554	683	1 770	1 632	5 639	-	5 639
Augmentation de capital	210 774	70	13	(63)	-	20	-	20
Affectation du résultat	-	-	-	1 632	(1 632)	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	345	345	253	599
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	1 180	1 180
Situation au 30 juin 2015	4 918 540	1 623	697	3 331	345	5 996	1 433	7 429

TABEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	599	463
Amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant)	(79)	(237)
Variation des impôts différés	299	0
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées	818	226
Incidence de la variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	(4 772)	3 036
Incidence de la var. des stocks et en cours	(29)	(250)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs	(253)	(4 968)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(6 795)	8 254
Incidence du traitement du chiffre d'affaires à l'avancement (1)	2 305	0
Flux net de trésorerie générés par l'activité	(3 954)	3 262
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1)	(2)
Augmentation des actifs financiers	(670)	(61)
Diminution des comptes courants hors groupe	592	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(79)	(63)
Augmentation de capital	20	1
Emission d'emprunts	4 183	0
Variation nette des autres dettes	14	0
Cession (acq) nette d'actions propres	(8)	18
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	4 209	19
Incidence des variations de cours des devises	0	0
Variation de la trésorerie	176	3 216
Trésorerie à l'ouverture	1 094	(566)
Trésorerie à la clôture	1 270	2 650
Variation de trésorerie par les soldes	176	3 216

(1) La présentation du tableau de flux a été adaptée pour tenir compte de la comptabilisation à l'avancement des opérations.

Ainsi l'achat des titres PESML n'est pas classé en investissements mais en couts du contrat pour 1 770K€. Il en va de même pour les dépenses comptabilisées en immobilisations par SML et PEVD (montant : 4 075K€).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ET RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Informations générales

Global EcoPower (« la Société ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 75 rue Denis Papin, 13857 Aix en Provence.

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») interviennent essentiellement dans la construction de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables.

Le Groupe Global EcoPower recherche, conçoit, développe, et construit "clé en mains" :

- Depuis 2009, des centrales solaires au sol de grande dimension,
- Depuis 2010, des serres photovoltaïques,
- Depuis début 2012, des centrales éoliennes.

Par ailleurs, le Groupe étudie différentes opportunités de développement, de construction et d'exploitation d'autres types de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre d'autres énergies renouvelables que le vent ou le soleil.

La Société Global EcoPower est une entreprise structurée, dotée d'une équipe expérimentée, qui maîtrise l'ensemble du processus de construction des centrales, allant du développement, à la construction de la centrale, au raccordement au réseau, à la mise en service industrielle (MSI) et à l'exploitation.

La Société est cotée à Paris sur le marché NYSE Alternext.

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés semestriels de Global EcoPower ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises :

- règlements CRC n° 99-02 et n° 2005-10 du Comité de la Réglementation Comptable ;
- recommandation CNC n° 99-R01 relative aux comptes intermédiaires.

Particularités des comptes semestriels

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés précédents. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- Le recours à des estimations peut être plus important que dans les comptes annuels notamment pour certains postes de charges d'exploitation.
- Il n'est pas procédé à des tests de dépréciation dans le cadre des comptes semestriels.
- L'activité du Groupe ne présente pas de caractère saisonnier ou cyclique particulier.

Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de centrales ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Les contrats à long terme, de construction ou de fourniture de service sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Cette méthode consiste à comptabiliser le résultat et le chiffre d'affaires à l'avancement à chaque arrêté de comptes. Le pourcentage d'avancement est défini comme le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

- **Détermination du pourcentage d'avancement**

Le pourcentage d'avancement a été déterminé à partir du rapport entre les coûts des travaux et les services exécutés à la date d'arrêt / Total des coûts d'exécution du contrat.

- **Détermination des produits à comptabiliser à l'avancement en fin de période**

Le montant des produits à comptabiliser à l'avancement en fin de période correspond au % d'avancement appliqué aux prévisions de recettes sur la durée totale de l'opération.

- **Détermination des coûts d'exécution du contrat**

Les charges relatives à un contrat à long terme comprennent :

- Les coûts directement imputables à ce contrat (main d'œuvre, sous-traitance, honoraires, conception et assistance technique...);
- Les coûts indirects, rattachables aux contrats en général, pour la quote-part susceptible d'être affectée à ce contrat ;
- Les provisions pour risques et aléas correspondant aux dépassements des charges directement prévisibles.

Les charges directes se décomposent selon les lots suivants : travaux, frais commerciaux, assurance, bureau de contrôle, huissier, étude de sol, mesures de plateforme, géomètre, ERDF, travaux de télécommunication, pilotage travaux, ...

Toutes les charges directes font l'objet d'un contrat signé stipulant une rémunération fixe et forfaitaire. Le niveau d'avancement de ces charges est défini par le directeur technique selon l'avancement constaté à la date d'arrêt pour chacun des lots.

Les provisions pour aléas qui sont évaluées de manière forfaitaire par projet.

Sont exclus tous les coûts qui ne peuvent être imputés aux contrats en général, ou à un contrat donné (frais administratifs d'ordre général, frais de recherche et développement et frais de commercialisation non imputables à un contrat donné).

Les produits sont régularisés à la hausse ou la baisse par une écriture de produit à recevoir ou de produit constaté d'avance. Cette régularisation permet de traduire au résultat de chaque exercice l'état d'avancement du contrat en lui affectant les produits déterminés en fonction du pourcentage d'avancement.

Autres informations

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises, repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date d'arrêté et le montant des produits et charges de la période.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Financement de la centrale éolienne de Vay Marsac

Le 18 février 2015, Global EcoPower a signé par l'intermédiaire de sa filiale Parc Eolien de La Vallée du Don1 (PEVD) une convention de crédit de 12,7 M€ et un crédit-relais TVA de 1,1 M€, permettant le financement de de son parc éolien de 10 MW. Le pool bancaire prêteur est mené par Triodos Bank, banque de droit néerlandais, qui a syndiqué 50% du montant du crédit avec Bpifrance Financement. Le crédit-relais TVA a été contracté auprès de Bpifrance Financement.

Il s'agit d'un financement de projet d'une durée de 15 ans, sans recours sur GEP, basé sur les flux futurs de trésorerie qui seront générés par la centrale éolienne. Les intérêts de l'emprunt seront calculés sur une base de taux variable jusqu'à la mise en service de la centrale. A cette date, le taux variable sera transformé en taux fixe, sur la base du taux moyen des emprunts d'état (TME) plus la marge convenue, avec un remboursement du capital échelonné sur 60 trimestres.

Cession de la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don

En date du 2 juin 2015, le Groupe a signé un contrat de cession, sous conditions suspensives, avec le groupe allemand LHI. Cet accord porte sur la cession de 100% des actions de la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don, dont le transfert définitif est prévu début 2016.

Acquisition de la société Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent à hauteur de 60%

Suite à la cession de PEVD, GEP a définitivement acquis, en date du 5 juin 2015, 60% des actions de la société Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent (PESML), auprès de Renvico France (ex Sorgenia). PESML porte tous les droits et autorisations pour construire une centrale éolienne de 10 MW, dans les Ardennes. A ses côtés, GEP a invité un groupe d'investisseurs privés à acquérir le solde de 40% du capital.

3. STOCKS

	30/06/2015			31/12/2014
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
En cours de biens et de services	335	-	335	306

4. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	30/06/2015			31/12/2014
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	15 466	(510)	14 956	16 164
Autres créances d'exploitation	1 454	-	1 454	441
Créances fiscales et sociales	3 253	-	3 253	2 760
Charges constatées d'avance	36	-	36	48
Total autres créances	4 763	-	4 764	3 249
Total	20 229	(510)	19 720	19 413

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement à la TVA sur achats.
Les créances du Groupe ont une échéance inférieure à un an.

Les créances clients comprennent des créances correspondant à des factures à établir sur des contrats en cours.

La facturation étant réalisée à la fin du contrat, le Groupe procède à des demandes d'avance. Ces avances sont portées en déduction des créances.

	FAE	Avance	Montant net
Montbray & Margueray	9 360	7 807	1 553
La Guenelle	7 402	6 934	468
La Voie Romaine	7 290	6 414	876
Vallée du don	19 210	13 972	5 238
Tramomarina	3 420	2 900	520
Seuil Mont Laurent	11 624	5 323	6 302
Total	58 306	43 350	14 956

5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Valeurs mobilières de placement	-	-	2 300
Disponibilités et équivalents	1 281	1 096	353
Trésorerie à l'actif du bilan	1 281	1 096	2 654
Découverts bancaires et équivalents	(11)	(1)	(4)
Trésorerie nette	1 270	1 094	2 650

6. CAPITAL

Le nombre d'actions composant le capital de la société Global EcoPower a évolué comme suit :

	Nombre d'actions
Au 31 décembre 2014	4 707 766
Attribution d'actions gratuites	190 774
Exercice de BSA	20 000
Au 30 juin 2015	4 918 540

7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Total
Valeurs au 31/12/2014	767
Dotations	-
Reprises consommées	(36)
Valeurs au 30/06/2015	732

Global EcoPower est tenue par une garantie de cinq ans (remplacement des panneaux solaires PV cassés, remplacement d'un ou plusieurs onduleurs cassés durant la période, remplacement des boîtes de jonction si nécessaire, ...) vis-à-vis de Leonidas Associates. Cette garantie amène Global EcoPower à passer une provision de 2.5% du prix de vente, soit 355.463 € en 2013. Au 30 juin 2015, la provision a été reprise à hauteur de 10%.

Par ailleurs, il est rappelé que le Groupe a pris l'option de ne pas comptabiliser de provision pour engagements de retraite. L'impact de cette non comptabilisation est présenté dans les comptes consolidés annuels du Groupe.

8. DETTES FINANCIERES

Variation des dettes financières

	Emprunts	Emprunt obligataire	Autres	Total dettes financières
Valeurs au 31/12/2014	-	177	2	179
Augmentation	4 183	-	24	4 207
Diminution	-	(87)	-	(87)
Variation nette	-	-	-	-
Valeurs au 30/06/2015	4 183	90	26	4 298

Emprunts

L'augmentation des emprunts de 4 183 K€ correspond au premier tirage de fonds auprès de Triodos Bank dans le cadre du financement de la centrale éolienne de Vay Marsac (cf note 2 « Faits marquants de la période »).

Emprunt obligataire

Un emprunt obligataire d'une durée de 4 ans a été émis par la société InvestEole en 2014. Cet emprunt doit financer le Parc éolien de la Vallée du Don, porté par la filiale PEVD.

- Montant unitaire : 1 000 €
- Echéance : 31 décembre 2018
- Coupons : 2% en 2015, 5 % en 2016, 5 % en 2017 et 14 % en 2018.

Cet emprunt a été souscrit en quasi-totalité par GEP. La souscription externe au groupe s'est élevée à 177 K€. Durant le semestre 2015, des souscripteurs externes se sont rétractés à hauteur de 87K€, ramenant ainsi le montant de l'emprunt obligataire à 90K€.

Les emprunts en cours au 30 Juin 2015 sont tous libellés en euro.

Endettement financier net

	30/06/2015	31/12/2014
Dettes financières	4 298	896
Disponibilités et équivalents	(1 281)	(329)
Total	3 017	567

9. DETTES NON FINANCIERES

	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 957	11 081
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 363	5 323
Comptes courants	565	-
Autres dettes	33	92
Total autres dettes et comptes de régularisation	5 961	5 415
Total dettes non financières	10 918	16 496

Les dettes fiscales et sociales concernent principalement la TVA comptabilisée sur les factures à établir. Les dettes non financières du Groupe ont pour l'essentiel une échéance inférieure à un an.

10. RESULTAT FINANCIER

	30/06/2015	30/06/2014
Intérêts reçus et produits assimilés	53	7
Intérêts versés et charges assimilées	(111)	-
Résultat financier	(59)	7

11. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt sur la période se détaille de la façon suivante :

	30/06/2015	30/06/2014
Impôts exigibles	-	39
Impôts différés	(299)	-
Total	(299)	39

Les déficits générés sur la période à hauteur de 1 263 K€ ont été activés en totalité et ont généré un impôt différé actif de 421K€. Il n'existe pas d'autres déficits non activés au sein du Groupe.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Sociétés	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Centrale éolienne des Citronniers	-	-	-
Centrale éolienne de Montbray & Margueray	-	556	556
Centrale éolienne de La Guenelle	-	219	219
Centrale éolienne de La Voie Romaine	-	1 372	1 353
Centrale éolienne de Tromomarina	720	2 130	378
Centrale éolienne de La Vallée du Don	4 742	11 602	-
Centrale PV des Marottières	-	(2)	-
Centrale éolienne de Seuil Mont Laurent	11 624	-	-
Chiffre d'affaires consolidé 2014	17 086	15 877	2 506

	La vallée du Don		Seuil Mont Laurent
	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2015
Prix de vente de la centrale	18 300	18 100	18 400
Niveau d'avancement	63,4%	90,3%	63,2%
Chiffre d'affaires comptabilisé	11 602	16 344	11 624

13. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Adresse	SIRET	% d'intérêt		Méthode de consolidation
			2014	2013	
Global Ecopower	75 Rue Denis Papin 13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 3	37 877 574 600 084	Mère	Mère	Mère
Investeole SA	75 Rue Denis Papin 13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 3	51 086 704 700 019	100%	100%	IG
Parc Eolien de la Vallée du Don	75 Rue Denis Papin 13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 3	53 786 237 700 042	100%	N/A	IG
Parc Eolien de Seuil Mont-Laurent	75 Rue Denis Papin 13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 3	53 329 574 700 042	60%	N/A	IG

14. EVENEMENTS POSTERIEURS

Renforcement des fonds propres par émission d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions et par émission de trois lignes de bons de souscription d'actions

Le 22 juillet 2015, Global EcoPower a conclu, avec un fonds géré par la société d'investissement Atlas Capital Markets (ACM), un contrat relatif à l'émission et la souscription d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) et de deux lignes de bons de souscription d'actions (BSA).

La conversion et l'exercice de l'intégralité des OCABSA et des BSA permettraient de renforcer les fonds propres de GEP à travers des augmentations de capital potentielles d'un montant total maximum de 13 250 000 € (prime d'émission incluse) en cas de conversion et d'exercice de l'intégralité des OCABSA et des BSA souscrits par ACM.

En parallèle, GEP a procédé à l'émission de BSA réservés au management de GEP entraînant une augmentation de capital potentielle subséquente d'un montant maximum de 1 350 000 € (prime d'émission incluse) en cas d'exercice de l'intégralité des BSA.

Au total, ces opérations portent sur des augmentations de capital potentielles cumulées d'un montant maximum de 14 600 000 € (prime d'émission incluse) en cas de conversion et d'exercice de l'intégralité des OCABSA et des BSA.

Financement de la centrale éolienne de Seuil Mont Laurent

Global EcoPower a signé le 7 août 2015 par l'intermédiaire de sa filiale Parc Eolien de Seuil Mont Laurent1 (PESML), une convention de crédit de 12,7 M€ et un crédit-relais TVA de 2,59 M€, permettant le financement de son parc éolien de 10 MW.

Le pool bancaire prêteur est mené par Triodos Bank, banque de droit néerlandais, qui a syndiqué 30% du montant du crédit avec Bpifrance Financement. Le crédit-relais TVA a été contracté en totalité auprès de Bpifrance Financement.

Il s'agit d'un financement de projet d'une durée de 15 ans, sans recours sur GEP, basé sur les flux futurs de trésorerie qui seront générés par la centrale éolienne. Les intérêts de l'emprunt seront calculés sur une base de taux variable jusqu'à la mise en service de la centrale. A cette date, le taux variable sera transformé en taux fixe, d'ores et déjà convenu à un niveau inférieur à 3% par an.

Global EcoPower va construire « clés en main » ce parc éolien pour le compte de PESML sur les communes de Seuil et Mont-Laurent (Ardennes).

La mise en service de la centrale et son raccordement au réseau ERDF sont prévus mi-2016.